

DERNIER SURSAUT DES PRIMO-ACCÉDANTS AVANT LES RÉFORMES

À partir des prêts signés en septembre, Cafpi analyse le profil de sa clientèle. Les primo-accédants représentaient en septembre 56% de la clientèle Cafpi.

« Après l'annonce des mesures du gouvernement, notamment sur le recentrage du PTZ, ils ont bien compris qu'ils avaient tout intérêt à profiter du dispositif avant 2018 », indique Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi. La même logique anime les investisseurs, de plus en plus présents depuis quelques semaines, qui cherchent à bénéficier des opportunités des zones B2 et C avant le recentrage du dispositif Pinel.



PRIMO-ACCÉDANTS

Après l'atonie estivale, les primo-accédants profitent au maximum des aides à leur disposition.

Ils ont emprunté en moyenne 203 473 € sur 240 mois en septembre, contre 197 526 € sur 238 mois le mois précédent.

Et ce avec un effort quasiment constant à 4,38 années de revenus contre 4,37 années il y a un mois.



ACCÉDANTS

De leur côté, les accédants stagnent. Ils ont emprunté en moyenne 212 269 € sur 193 mois contre 213 731 € sur 195 mois en août.

Leur effort s'en est pourtant retrouvé amoindri, tombant à 4,40 années de revenus contre 4,97 années de revenus il y a un mois.

203 473 €

EMPRUNT

212 269 €

4,38 années de revenus

ACQUISITION

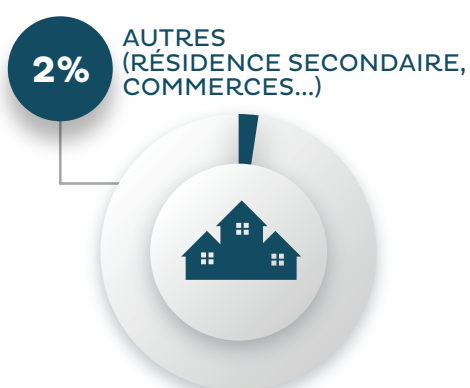
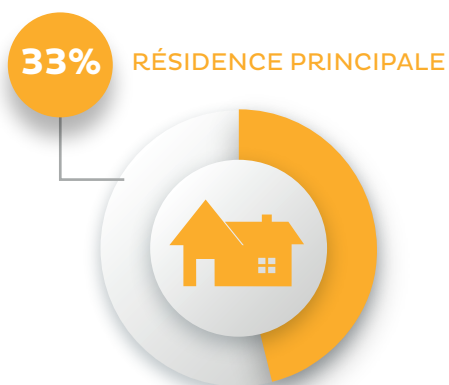
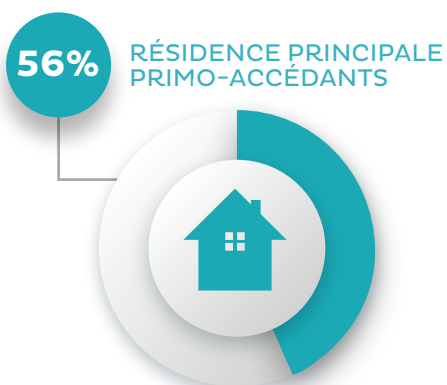
4,40 années de revenus

79,60 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

84,99 %

• • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •



• • • MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS • • •



| | |
|-----------------------------|----------------|
| 197 526 € / 238 MOIS | AOÛT 2017 |
| 203 473 € / 240 MOIS | SEPTEMBRE 2017 |
| 196 388 € / 231 MOIS | SEPTEMBRE 2016 |

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **203 473 €** SUR 240 MOIS.



| | |
|----------------|-----------------------------|
| AOÛT 2017 | 213 731 € / 195 MOIS |
| SEPTEMBRE 2017 | 212 269 € / 193 MOIS |
| SEPTEMBRE 2016 | 192 598 € / 188 MOIS |

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **212 269 €** SUR 193 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

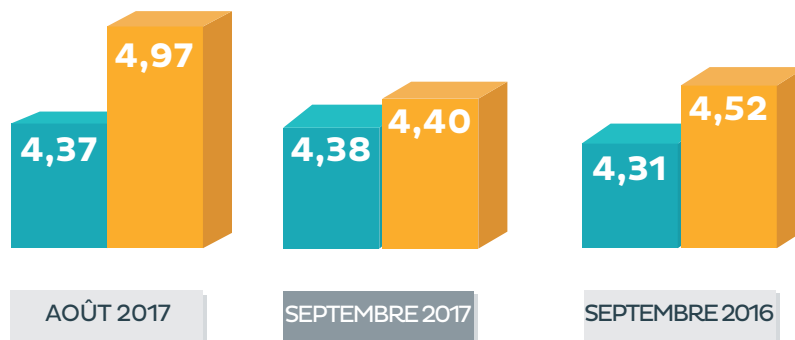
LES CHIFFRES DU MOIS DE SEPTEMBRE



Le prix du bien représente **4,38 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,40 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

83,25%

AOÛT 2017

79,60%

SEPTEMBRE 2017

83,11%

SEPTEMBRE 2016

79,60 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHÈTÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

AOÛT 2017

82,55%

SEPTEMBRE 2017

84,99%

SEPTEMBRE 2016

87,94%

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 84,99 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION OCTOBRE 2017

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.